



Flash Info

LA DIGNITÉ N'A PAS DE PRIX

Les missions d'escorte et d'extraction imposent aux agents une corvéabilité extrême, une pénibilité importante et une vigilance permanente.

Dans ces conditions, fournir des repas incomplets, froids ou insuffisants revient à nier leurs besoins essentiels.

Un agent en mission a besoin d'un repas consistant, équilibré et surtout chaud.

C'est une condition élémentaire de santé, de sécurité et de respect.

Une gestion déléguée qui ne justifie en rien ces restrictions

Nous rappelons qu'aucune contrainte budgétaire, dans le cadre d'une gestion déléguée, ne peut justifier de telles mesures au détriment des agents.

Réduire le contenu ou la qualité des repas n'est pas une optimisation :

C'est une atteinte directe à la dignité et au bien-être des personnels.

Le partenaire doit assumer ses obligations, sans répercuter ses arbitrages financiers sur ceux qui assurent les missions les plus pénibles.

Nos exigences :

- Un repas chaud et complet, adapté à la pénibilité des missions ;
- Le respect absolu de la dignité des agents ;
- L'arrêt des mesures dictées par des considérations budgétaires injustifiées.

La dignité n'est pas négociable : C'est un droit.

Le syndicat restera mobilisé pour la faire respecter.



Adresse du Bureau local :
Espace ARENA
07 avenue des Peupliers 91700 Fleury-Mérogis
Mails : fo.cp-fleury-merogis@justice.fr

SLP FO Justice Fleury-Mérogis
Le 02 Décembre 2025

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [SLP FO Fleury-Mérogis](https://www.facebook.com/SLP_FO_Fleury-Mérogis)

